

Compte-rendu de séance de Conseil Municipal du 10 mars 2015

Commune de La Marolle en Sologne

Nombre de conseillers

- en exercice : 10 L'an deux mil quinze, le vingt janvier, à vingt heures zéro minutes, le Conseil
- présents : 9 Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
- votants : 10 prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
- absents : 1 Monsieur Éric FASSOT, Maire.

Date de convocation : 14 janvier 2015 **Présents** : Mmes Rachel GRIVEAU, Séverine CRESPEAU, Evelyne ROBERT, Aurélie JOUSSET,
14 janvier 2015 MM Eric FASSOT, Olivier MARDESSON, Alix THILLIER, Alain MAUPEU, Stéphan JONETTE
Date d'affichage : 14 janvier 2015 **Absent excusé** : Jean -Louis LANSIER
Pouvoir de M. LANSIER à Mme GRIVEAU

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu du CM du 15 décembre 2014 et du 20 janvier 2015
2. Organisation du bureau de vote des 22 et 29 mars
3. Analyse des Comptes Administratifs 2014 et affectation des résultats.
4. Délibérations
 - pour la clôture du budget Lotissement
 - pour la suppression du poste à 12/35ème
 - pour l'achat d'un drapeau
 - DPU sur vente maison place de l'église
5. Mise en place d'une commission pour l'accessibilité Handicapés
6. Demande du DDRP 41 pour le balisage des sentiers pédestres
7. Questions diverses, dont :
 - Tour du loir et Cher le 15 avril : signaleurs volontaires (5)
 - Compte rendu de la rencontre de l'après midi avec le webmaster

Secrétaire de séance : Mme MENEAU Gabrielle, secrétaire de mairie

Approbation des comptes-rendus du CM des 15 décembre 2014 et 20 janvier 2015 :

Les deux comptes-rendus sont approuvés à l'unanimité.

Organisation du bureau de vote :

Les membres du Conseil établissent le tableau des permanences pour le 22 mars 2015.

Analyse des Comptes Administratifs 2014 :

Le Maire et la 1^{ère} adjointe présentent et commentent les Comptes Administratifs 2014, le Maire explique le principe de l'affectation des résultats au budget primitif 2015. Les Comptes Administratifs, les affectations de résultats et les budgets Primitifs seront votés lors du prochain Conseil Municipal.

03-2015 : clôture du budget Lotissement

Le maire expose que le budget Lotissement créé en 2002 est toujours resté inactif. A ce jour, il semble inutile de le conserver. Le maire propose de clore ce budget au 31 décembre 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide de clore le budget Lotissement au 31 décembre 2014.

04-2015 : suppression d'un poste d'adjoint administratif de 2ème classe à raison de 12/35^{ème}

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que pour clore la mise à jour de la situation administrative d'un employé communal, il convient de supprimer le poste à 12/35^{ème}.

Le Comité technique placé auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale a rendu un avis favorable sur cette suppression.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable pour cette suppression.

05-2015 : achat d'un drapeau

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'à la suite de la discussion lors du dernier Conseil, un devis pour faire réaliser un nouveau drapeau de commémoration de la première guerre mondiale a été demandé. Celui-ci s'élève à 980 € TTC. La participation de la section AFN de 300 € a d'ores et déjà été reçue. Le maire demande l'approbation du Conseil pour cet achat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

06-2015 : DPU maison 9 place de l'église

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune a reçu une déclaration d'intention d'aliéner pour la propriété mise en vente au 9, place de l'église.

Cette propriété est en effet en zone U donc soumise au Droit de Prémption Urbain.

Le Maire soumet au Conseil la décision de renoncer à ce droit.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renoncer au droit de préemption pour la maison sise au 9 place de l'église.

Mise en place d'une commission pour l'accessibilité

Le Maire présente la nécessité de mettre en place le programme de mise aux normes de l'accessibilité aux personnes handicapées avant mi-septembre 2015 et demande qui veut faire partie de la commission dédiée à cette tâche. Tous les membres du Conseil sont volontaires.

Demande du DDRP 41 pour le balisage des sentiers pédestres

Le Maire présente le courrier de la Communauté de Commune concernant sa convention d'aménagement et d'entretien des circuits du PDESI (plan départemental des espaces, sites et itinéraires) passée avec le CDRP (comité départemental de randonnée pédestre). La liste des personnes référentes doit être mise à jour, la convention datant de 2003.

Pour la commune de La Marolle, seront donc responsables de l'entretien du balisage et du foncier des parcours : Mmes Crespeau et Jousset et M. Jonette. L'interlocuteur opérationnel du CDRP41 sera l'employé communal M. Massicard. Ces personnes devront suivre la formation baliseurs du CDRP.

QUESTIONS DIVERSES

1/ Epicerie.

L'épicerie, comme indiqué dans le journal du 9 mars, est en liquidation judiciaire, avec une autorisation d'exploiter jusqu'au 21 mars 2015. Il faudra réfléchir à la suite à donner si aucun repreneur ne se présente dans les délais de la liquidation.

2/ renouvellement des photocopieurs de la mairie et de l'école

Le représentant commercial du fournisseur actuel est venu faire une proposition qui permettrait de faire des économies substantielles tout en bénéficiant de matériel un peu plus performant. L'engagement du contrat se fait sur 5 ans.

Le conseil donne son accord pour la signature de ce renouvellement.

3/ Tour du Loir-et-Cher

Il faut désigner 5 signaleurs pour sécuriser les voies adjacentes lors du passage de la course le 15 avril. Se proposent : Mmes Crespeau et Griveau, MM. Mardesson, Thillier, Maupeu. L'employé communal sera probablement sollicité également.

4/ Entretien des cloches de l'église

Nous avons reçu la proposition de contrat d'entretien à renouveler de la part de l'entreprise Gougeon. Le conseil approuve ce renouvellement.

5/ Site internet

Mme Jousset et Mme Meneau retracent la rencontre avec le webmaster. Il a entrepris la construction du site avec les quelques éléments que nous lui avons transmis. A partir de cela, il faut valider les visuels et les couleurs dominantes du site ainsi que la structure générale de la page d'accueil. Le prochain rendez-vous est prévu le 17 mars.

6/ Comice Agricole

Le maire informe le Conseil que la Société d'Agriculture, organisatrice du Comice, a demandé à ce que les communes participent financièrement à l'organisation à hauteur d'1 € par habitant.

La Commission Animation Communication doit préparer le stand de la commune, il faut réfléchir autour de 3 axes : vie des associations, vie des entreprises et expo photos.

7/ rebouchage des trous dans les chemins au sortir de la période hivernale

L'employé communal y travaille.

8/ La Communauté de communes a fait refaire son logo. Les panneaux aux entrées du village vont être remplacés.

9/ La boîte aux lettres qui était dévolue à l'ADMR ne sera plus utilisée. Peut-être pourrait-elle servir à une autre association ?

10/ Rythmes scolaires

Mme Griveau fait le point.

Il y a eu une discussion avec les enseignantes : il ressort que les enfants sont bien plus fatigués avec ce système car les semaines sont trop chargées. De plus, les enfants ont du mal à se recadrer entre la fin des TAP et la reprise des cours car ils restent dans les mêmes lieux mais avec des règles différentes de celles de l'école.

Il est donc projeté de modifier les horaires d'école l'an prochain pour supprimer les TAP de début d'après midi. Ce sera discuté en Conseil d'école vendredi 13 mars.

10/ Carnaval

Les invitations au Carnaval de l'école sont distribuées aux conseillers.

SEANCE LEVEE A 22h30

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé au Registre, les membres présents.

Séverine CRESPEAU	Eric FASSOT	Rachel GRIVEAU	Stéphan JONETTE
Aurélie JOUSSET	Jean-Louis LANSIER	Olivier MARDESSON	Alain MAUPEU
Evelyne ROBERT	Alix THILLIER		